

Année 2013

AG du 26 avril 2014

Union Départementale du Rhône de
La Confédération Syndicale des Familles



Rapport d'activité 2013

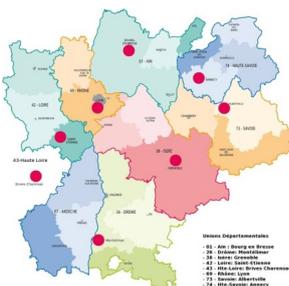
Agréments CSF

- Organisation de consommateurs et super agrément conso
- Organisation de défense de l'environnement
- Organisation de défense des locataires
- Mouvement d'éducation populaire, Jeunesse et sports
- Association éducative complémentaire de l'enseignement public
- Organisation représentant les usagers de santé

DANS CE RAPPORT

Adhérents, implantations représentations...	2
Formations, carrefours VQ	3
Action collective logement	4-5
Forum, colloque	6-7
Activité villeurbaine, AAFP	8-11
Revendications, com.	12
Rapport orientation	14

La CSF dans la région Rhône-Alpes



Rapport moral

L'Assemblée Générale est toujours un moment de rétrospection sur l'année écoulée et de perspectives sur l'année entamée. L'année 2013, moment de clôture de l'affaire SACVL et donc temps d'enseignements collectifs mais aussi temps de mise en œuvre du projet associatif départemental adopté à la précédente AG.

Le contexte de réformes de la politique de la ville, de la politique familiale, des rythmes scolaires, de la dépendance, des droits des consommateurs et des locataires ainsi que la mise en place de la future Métropole, impact la CSF.

Toute cette série de

réformes exigeant de la CSF prise de positions, informations, construction d'une réflexion collective et défense des familles.

Cette période de transition dans la vie du mouvement dans ce contexte de fragilisation des familles exige de la CSF d'être toujours plus forte sur le terrain et unie pour les défendre et améliorer leur vie quotidienne par 3 formes d'actions : réalisatrices, revendicatives, et représentatives.

Les actions collectives menées en 2013, notamment avec des collectifs de locataires nous ont une nouvelle fois prouvées que l'u-



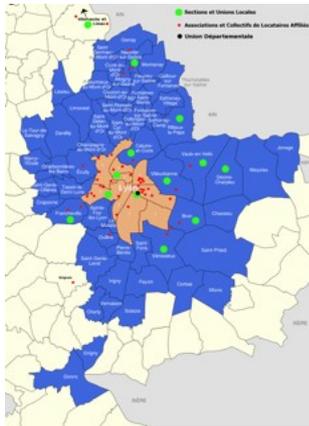
nion et la solidarité sont une force pour agir. La CSF encourage donc l'expression des familles et légitime leurs colères, fédère cette forme de résistance et agit avec elles pour obtenir gain de cause.

L'année 2014, sera marquée par les élections HLM, temps fort de vie démocratique et de débat dans nos quartiers afin que les locataires élisent leurs représentants au Conseil d'administration des bailleurs sociaux après les élections municipales et Européennes pour lesquels la CSF appelle les familles à voter !

La CSF en quelques chiffres...

- 35.000 adhérents
- 70 Unions Départementales et 500 implantations locales
- 25 Associations Syndicales de Familles Monoparentales
- 170 Services d'aide à domicile fédérés au sein de la FNAAFP / CSF (10 000 salariés)
- 12 Unions de Parents d'Elèves / CSF
- 50 Haltes Garderies et Centres de Loisirs Sans Hébergement.

1495 adhérents à la CSF du Rhône en 2013 !



Malgré un contexte qui n'est pas favorable aux familles, la CSF augmente cette année 2013 son nombre d'adhérents pour atteindre pratiquement les 1500 !

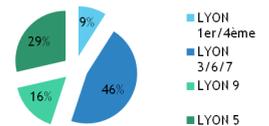
95% des adhérents à la CSF dans le Rhône

sont du Grand Lyon dont 41% de la Ville de Lyon et 54% hors de Lyon. 5% sont des communes de Villefranche - Limas - Gleizé. Sur les 41% d'adhérents de Lyon (soit 612 familles) près de la moitié sont de Lyon 3è-

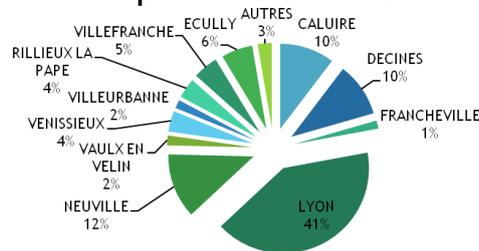
me/6ème/7ème arrondissement.

73% (soit 1097) des adhésions à la CSF

Répartition des adhésions de Lyon



Répartition adhésion 2013



dans le Rhône proviennent directement des associations/collectifs de locataires CSF.

Le logement est donc le premier motif d'adhésion à la CSF dans le Rhône.

Près de 10 000 familles touchées par les actions de la CSF !

Les structures locales CSF

La plupart des 12 structures locales CSF sont implantées sur les quartiers politique de la ville.

L'UL Lyon et environ regroupe la section Lyon 1er/4ème et Lyon 3ème/6ème/7ème.

L'UL de Rillieux, Neuville, Décines, Villeurbanne ont toutes un salarié dans le cadre du dispositif adulte

relais en appui aux équipes militantes. L'UL de Caluire et Lyon 5ème ont des salariés à temps partiel. Quant aux UL de Francheville, Villefranche, Vénissieux, Vaulx-en-Velin, Bron fonctionnent qu'avec des militants.

Au regard de la diversité des secteurs d'actions de la CSF, sur le terrain, la

CSF développe différentes actions, pas que dans le secteur logement, mais aussi de l'accompagnement éducatif et scolaire, des groupes parentalité, Union de Parents d'Elèves, bibliothèque, jardins, café de l'aidant et un travail de médiation et de partenariat.

Les représentations de la CSF dans le Rhône

- OPH GRAND LYON HABITAT
- OPH EST METROPOLE HABITAT (ex VILLEURBANNE EST HABITAT)
- SEM SACVL
- EPL ALLIADÉ
- SEM SVU
- EPL HBVS
- OPH OPAC DU RHONE
- EPL IRA (ex HMF)
- Conseils de concertation Locale des bailleurs
- ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement)

- CDC (Commission Départementale de Conciliation)
- COMED (Commission de médiation DALO)
- CCSPL (Commission Consultative des Services Publics Locaux - Grand Lyon) + groupe de travail eau
- CLAH (Commission Locale d'amélioration de l'Habitat - Grand Lyon)
- CRUQPC (Commission de Relation avec les Usagers et de la qualité de la prise en

- charge) et CA : Hôpital de l'arabresle, de Neuville/Fontaines, La Fougeraie, St Jean De dieu, Clinique Champvert, Antenne ambulatoire, Tonkin
- UDAF
- AAFP/CSF
- ADIAF/SAVARAHM
- CDSVA (Conseil Développement des Sports et de la Vie Associative)
- CCAS Villeurbanne, Sathonay, Francheville
- Centres sociaux



Soutien à la vie associative et à la participation citoyenne

- Mise en place de réunions salariés mensuelles afin d'échanger sur les actions locales et permettre un échange d'expériences d'autant que 4 des salariés de la CSF sont dans le dispositif



La CSF agit avec vous pour défendre vos droits

adulte relais à : Neuville, Rillieux, Décines et Villeurbanne.

- Engagement du travail de réflexion sur le projet associatif de l'UL de Neuville, Villeurbanne et des sections locales de Lyon.
- Appui aux actions collectives à Neuville, Rillieux, Villeurbanne : Réhabilitation d'une résidence à Neuville, surtension à Rillieux : aide à la reconnaissance du préjudice des consommateurs, problème d'accueil des enfants à Villeurbanne
- Conférence départementale le 21 septembre 2013 sur la réforme de la politique

de la Ville et ses conséquences pour les structures locales CSF avec également la mise en place de la Métropole

- Commissions thématiques de secteur : 9 réunions dans l'année avec plus de 60 participants
- Renforcement du nombre de nos représentations notamment par le biais de l'UDAF du Rhône au sein des hôpitaux.
- Mise en place d'un projet départemental de carrefours VQ : Vie Quotidienne
- Participation à l'Université d'Automne de Décines le 20 octobre 2013

Formations

- Une formation organisée et animée par l'UD sur la thématique des « charges locatives » de deux après-midi réalisée à Lyon et Neuville : 48 participants.
- Animation d'une formation « découverte de la CSF » sur Villeurbanne et Francheville : 35

participants

- Animation d'une information au café animation « La Canille » au vendredi de l'info à partir du jeu CSF « je me loge » : 14 participants.

- 7 participants à la formation sur « les loyers et le fichier uni-

que de demande de logement social » proposé par le Grand Lyon à destination des représentants des locataires.

- Et participation aux formations nationales et régionales CSF. Notamment journée des Présidents et sur le vieillissement.



Réalisé par l'UD CSF 74

Carrefours VQ : Vie Quotidienne

Projet d'animation d'ateliers collectifs au niveau local d'information sur une thématique de la vie quotidienne. L'animation s'appuie sur le vécu des participants, la meilleure façon de rendre profitable l'information et les acquis dans une ambiance conviviale, chaleureuse. Le sujet est abordé simplement et le plus possible de façon ludique.

- la Section Croix-Rousse : réalisation d'un carrefour avec le jeu « je me loge » et à partir des deux expositions de la CSF l'une sur la pollution intérieure l'autre sur « consommer autrement ».
- L'UL Caluire sur la « justice et la famille »
- L'UL Décines, Rillieux, Neuville avec la CPAM

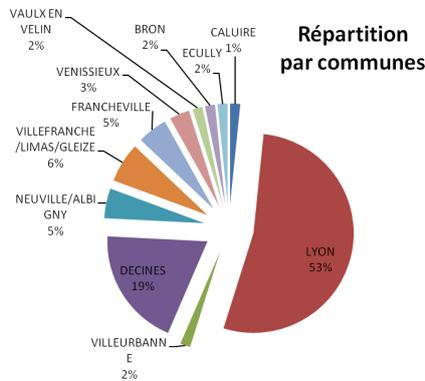
sur les remboursements de soins

- L'UL Rillieux sur « la peau miroir de notre santé ».
- L'UL de Villeurbanne quizz à partir de l'exposition « consommer autrement ».

Tous ces carrefours peuvent se développer sur d'autres territoires.



Implantation des associations/collectifs de locataires



62 associations et collectifs de locataires affiliés à la CSF sur le département, 53% sont de Lyon, 94% du Grand Lyon et 6% de Villefranche-Limas. 84% sont dans le parc social.

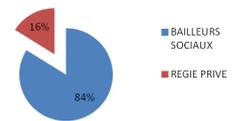
Dont 80% gérés par l'UD. 7 Nouvelles création de collectifs/associations en 2013 :

- Collectif les baies d'Oullins, Oullins (GLH)

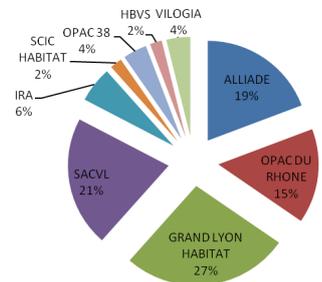
- Collectif Cuire, Lyon 4ème (SACVL)
- Association les Fantasques, Lyon 1er (GLH)
- Collectif les Peupliers, Lyon 3ème, Privé
- Collectif les Amarantes, Lyon 6ème, (GLH)
- Le ras le bol du 38, Villeurbanne (ICF)
- Association Domaines des vignes à Limas (OPAC DU RHONE)

Soit plus de **140 locataires référents**.

Répartition HLM/PRIVE



Répartition par bailleurs sociaux



« 960 000 € de remboursements de charges locatives sur les 4 dernières années ! »

Soutien aux collectifs d'habitants par résidence

- Appui technique et juridique
- Aide à la formalisation des réclamations dans un intérêt collectif

- Aide à la restitution, l'information de tous les locataires
- Formation, préparation et suivi du contrôle de charges
-etc.

se sont déroulées uniquement avec les référents ou membres du bureau de l'association.

→ 17 d'entre elles étaient à l'attention de tous les locataires de la résidence et a permis de réunir 297 locataires

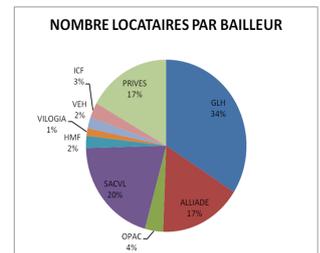
Le guide du locataire



Un Total de 75 réunions Une participation de 488 locataires !

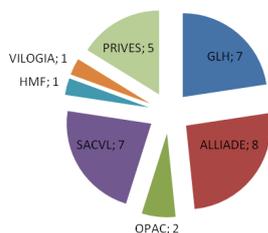
→ 27 de ces 75 réunions se sont déroulées en présence du bailleur

→ 43 de ces 75 réunions



Contrôle de charges locatives

NOMBRE DE CONTROLE DE CHARGES PAR BAILLEUR 2013



Les charges locatives, des dépenses qui pèsent de plus en plus lourd et qui pourtant sont des dépenses quotidiennes pour le moins opaques et complexes...

Les charges sont souvent à l'origine d'une action collective car elles se contrôlent pour l'ensemble de la résidence.

Un travail fastidieux qui exige formation et accompagnement sauf pour les plus anciens qui

ont acquis de l'expérience et de l'autonomie.

Soit un total de **31 contrôles de charges** accompagnés par l'UD sans compter les contrôles de charges effectués directement par les associations/collectifs seuls.

Un moyen de vérifier et maîtriser les dépenses des locataires.



Atelier logement local

7 Territoires du Grand Lyon :

→ Villeurbanne / Décines / Vaulx en Velin

→ Lyon 3ème/ 6ème/ 7ème/8ème

→ Lyon 5ème / Francheville/ Brignais/ Ste Foy les Lyon

→ Lyon 9ème/ Ecully

→ Neuville/ Albigny/ Villefranche

→ Vénissieux / Bron

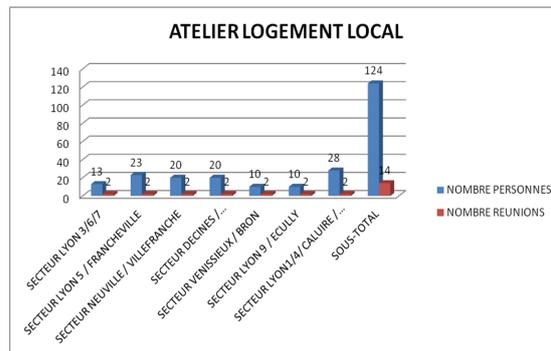
→ Lyon 1er/4ème / Rillieux la pape / Caluire

14 Ateliers soit 2 par territoires et 124 locataires participants en 2013 !

Une démarche participative d'échanges d'expériences, de développement des liens entre les collectifs/associations de loca-

taires de territoire proche et les sections/Unions locales CSF.

Atelier qui se déroule en deux temps, un temps de formations/informations sur une thématique par exemple droits et devoirs des locataires puis un temps d'échanges entre locataires sur les actions et problèmes sur leurs résidences



La Concertation Locative Local et de Patrimoine (CCLL et CCLP)

Soit un total de 18 Conseils de Concertation Locative Locaux sur l'année avec 20 représentants CSF sans compter les représentants élus qui sont de droit. La SACVL, la SVU, VILLEURBANNE EST HABITAT et HBVS n'ont pas de conseils de concertation locative locaux en 2013 mais uniquement au niveau du patrimoine

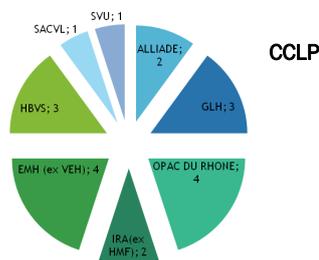
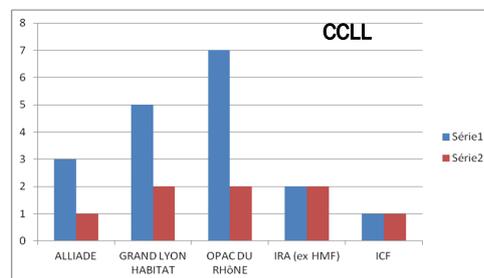
Et 20 CCLP sur l'ensemble des bailleurs où la CSF a des représentants élus.

Soit un total de 38 réunions.

+ Groupe de travail réhabilitation GLH : 3 réunions

+ Groupe de travail antenne relais ODR : 1 réunion

+ Groupe de travail Charte avec les entreprises ALLIADE : 3 réunions



Participation des représentants des locataires élus

Les représentants des locataires élus, en plus de siéger au conseil d'administration des bailleurs sociaux, certains représentants CSF siègent :

- au bureau

- En Commission d'attribution des logements
- Commission impayés
- Commission de proximité
- Commissions finances
- Commission d'Appels d'Offres

« Un total de participation à 250 réunions/commissions par les représentants des locataires élus sur l'année !

Forum des métiers et des formations



Le 13 décembre 2014 a eu lieu la 26^{ème} édition du forum des métiers et des formations de la CSF, et pour la première fois dans le 5^{ème} arrondissement de Lyon ! Ce forum se voulant itinérant, il change de lieu chaque année !

2013, une nouvelle dynamique, la mise en place d'un groupe de travail pour préparer cet événement, qui est un temps fort pour toute la CSF du Rhône et qui répond à une demande forte des familles.

Événement inauguré et soutenu par l'Inspecteur Académique.

Bilan et Nouveauté 2013 :

- une nouvelle affiche, plus moderne !
- des jeunes stagiaires en formation du Lycée Camille Claudel ont fait l'accueil
- Mobilisation de plus de 20 bénévoles pour la logistique



44 exposants

- LES CIO
- CFA, école de Production, Lycées professionnels, MFR...
- une diversité de formations
- Première participation de la CCI (Chambre du Commerce et de l'Industrie)

Réalisation par la CSF avec l'aide du CIO d'un « **Guide de l'O-rientation** » à destination de toutes les familles participantes.



LYON | LE PROGRES | 15/12/2013 | 5e et 6e

LYON SE Succès du Forum des métiers et des formations auprès des familles

Samedi à la salle des fêtes de la Garene (60, avenue Eisenhower), de nombreuses familles ont venues s'adonner lors de la 26^{ème} édition du Forum des métiers et des formations de la Confédération syndicale des familles (CSF). Un guide pratique de l'orientation 2013 était remis à chaque visiteur. Le forum accueillait 43 stands, avec un grand choix parmi les lycées professionnels, centres de formation d'apprentis (CFA), centres d'information et d'orientation (CIO), écoles de production, la chambre de commerce et d'industrie (CCI), la chambre des métiers et l'artisanat... Ce forum permet aux jeunes d'engager la réflexion sur leur orientation dans leur famille au bon moment. En effet, dès le premier trimestre 2014, ils devront faire leurs vœux d'orientation... précise Lina Lavigne, secrétaire générale de la CSF93.

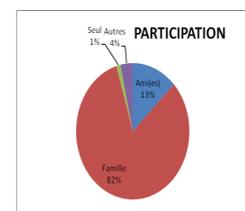
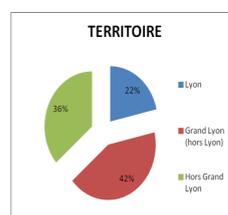
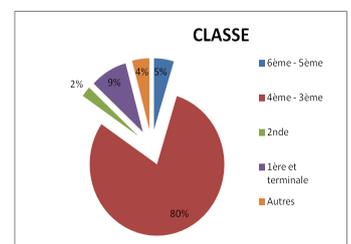
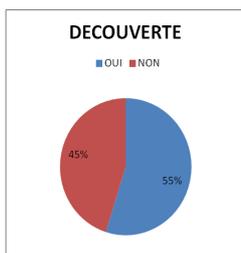
« Qu'est ce que je vais faire après le lycée ? »

Nora Achour, avec ses frères Amine (14 ans) et Hadie (9 ans).

Nous l'avons vu dans un prospectus pour ce forum dans son collège Joseph Steno à Saint-Germain-Laye. Nous sommes venus parce qu'en moment, c'est la grande question à la maison. Qu'est ce que je vais faire après le lycée ? Nous n'avons pas encore trouvé de piste là, mais ce n'est pas encore très loin de nous. Pour ma deuxième fille, c'est plus facile parce qu'elle sait déjà ce qu'elle veut faire. Elle veut être journaliste. Comme elle a seulement neuf ans, on a encore le temps pour se renseigner.

Environ 500 visiteurs

- ▶ 80 % du public jeunes en 4^{ème}–3^{ème}
- ▶ 82% viennent en familles
- ▶ 22 % des familles sont de Lyon, 42% du Grand Lyon (hors Lyon) et 36 % Hors du Grand Lyon
- ▶ 65% des jeunes sont scolarisés en établissement public et 33% en privé



Colloque « Actions collective, Actions de Groupe, même combat ? »

Le 12 octobre 2013, l'UD CSF du Rhône a rassemblé une **centaine de personnes** autour du thème de la **défense collective des consommateurs et des usagers**.

PROGRAMME	
10h	Accueil
10h30	Ouverture du colloque par Jean-Pierre OTTAVIANI, Président de l'UD CSF 69
10h45	TABLE-RONDE 1 « De la réaction individuelle à l'action collective : enseignements de l'affaire SACVL » Animée par Isabelle ROSTAING-TAYARD, Avocate et membre de la CSF
Intervenants :	
<ul style="list-style-type: none"> > Pierre LIMAT, Président de l'amicale des Locataires Lucien Ptance affiliée à la CSF > Kevin DEL VECCHIO, Etudiant en Sciences Politiques > Lilian MATHIEU, Sociologue au Centre National de la Recherche Scientifique et à l'Ecole Normale Supérieure de Lyon > Lisa LAVAGNE, Secrétaire Générale de l'UD CSF 69 	
12h45	Pause - Repas
14h30	TABLE-RONDE 2 « L'entrée en vigueur de l'action de groupe dans le droit Français : une nouvelle opportunité dans l'intérêt des consommateurs ? » Animée par Isabelle ROSTAING-TAYARD, Avocate et membre de la CSF
Intervenants :	
<ul style="list-style-type: none"> > Philippe BERNARD, Adjoint au chef de service « Protection du consommateur » de la Direction Départementale de la Protection des Populations > Aminata KONE, Secrétaire Générale de la CSF > Marie-Noëlle FRERY, Avocate au barreau de Lyon > Séverine SCHOLZ, juriste au Centre Européen de la Consommation 	
17h	Clôture par Aminata KONE, Secrétaire Générale de la CSF
Suivi d'un cocktail	

La Loi Hamon introduit dans le droit Français une forme d'action de groupe qui favorise la défense collective des consommateurs.

Regroupant des adhérents de plusieurs départements Rhônalpins, ce colloque a d'abord cherché à tirer les enseignements de l'action collective menée durant quatre ans avec les locataires

SACVL, bailleur social de la Ville de Lyon.

Combat gagné, avec au final une transaction à l'amiable, mais aussi cinq jugements, et une débau-

che d'énergie et de patience lourdes à gérer pour de simples locataires et associations.

Votée au sénat en septembre 2013, la future loi Hamon au moment du colloque, crée de nouveaux droits pour les consommateurs, mais se limitant à la consommation et à la concurrence et non pas étendue au logement, la santé, l'environnement et dont sont exclus les préjudices moraux. La question est aussi celle des moyens donnés aux familles et aux associations pour mener ces procédures collectives. Ce débat existe en France comme en Europe, car il existe des modèles différents chez nos voisins Européens. Ce colloque a été l'occasion d'une lecture critique de ce projet de loi, avant son vote définitif le 17 mars 2014.



La CSF du Rhône vous invite au Colloque

**ACTIONS COLLECTIVES,
ACTIONS DE GROUPE,
MÊME COMBAT ?**

SAMEDI 12 OCTOBRE 2013 à partir de 10h

At Centre Culturel de la Vie Associative
234, cours Emile Zola 69100 Villeurbanne



La Confédération Syndicale des Familles
Ensemble pour construire l'avenir au service des familles
276, rue Dupuytren - 69003 Lyon 3 - 04 78 14 57 10 - 04 78 14 57 19
www.la-csf.org - ucsf@la-csf.org

Permanences vie quotidienne

L'UD du Rhône a cessé totalement, après quelques mois de bénévolat qui ont permis de traiter quelques dossiers, l'accueil et le suivi des demandes individuelles des familles, faute de moyens. La fermeture et la dissolution du Centre Technique Régional de la Consommation (CTRC) en juillet 2013 en est également la preuve. Ceci n'est pas le résultat d'une baisse de la demande et de l'activité mais bien de moyens pour y faire face car la demande des familles est forte, notamment dans les situations de surendettement.

En effet, dans un budget extrêmement serré, les familles ont déjà des difficultés à pouvoir joindre les deux bouts entre leurs ressour-

ces et leurs dépenses contraintes, notamment liés au logement qui pèsent de plus en plus lourd dans leur budget. C'est pourquoi, le moindre rappel de charges locatives, réparations locatives, factures d'énergie, problèmes de téléphonie,....qui sont des petits litiges du quotidien ont tous leur importance pour les familles, d'autant plus, quand leur situation est déjà fragile. Et lorsqu'elles souhaitent faire valoir leurs droits, les familles sont souvent démunies soit par l'absence de réponse et de prise en compte de leurs réclamations par les

sociétés, entreprises, services, soit par la complexité

administrative mais aussi de compréhension, d'écriture. Tous ces motifs engendrent soit un non recours aux droits soit des difficultés à les faire respecter. Tous ces petits litiges peuvent être traités par la CSF souvent à l'amiable.

La CSF s'interroge alors que d'un côté les droits des consommateurs sont renforcés ainsi que le rôle des associations de consommateurs, alors que l'on ne dispose même plus des moyens d'accompagner les familles sur des problèmes concrets qui les touchent.



Rapport activité UL CSF Villeurbanne

ACTION : Accompagnement scolaire	
Descriptif :	Accompagnement éducatif et scolaire en groupe de 5 jeunes collégiens en difficulté avec l'école.
Les besoins :	Les jeunes collégiens ont besoin de différentes aides en relation avec le collège pour une meilleure réussite scolaire. Il est nécessaire de proposer un lieu où le jeune puisse s'épanouir pour mieux réussir à l'école.
Le déroulé :	Les séances de 2 heures sont mises en place à la Maison de Quartier des Brosses animées par un animateur. 2 soirs par semaines
Lieu :	Maison de Quartier des Brosses
Effectif :	16 jeunes collégiens- 12 familles
Bilan :	Le bilan de cette année démontre que le quartier est bien desservi en terme d'aide scolaire, la Maison de Quartier et le collège. L'action de la CSF devient une prestation de service avec beaucoup plus d'engagement que les autres partenaires. Le travail fait avec les familles dans le cadre du cahier des charges des CLAS est plus difficile à mettre en œuvre. Il n'y a que la CSF qui organise des rencontres toutes les 5 semaines entre les familles et les moniteurs et enfants. Sur les autres structures il n'y a pas le même engagement des parents. L'action ne sera pas reconduite à la rentrée prochaine pour deux raisons : la baisse de financement et l'implication des parents

ACTION : Accompagnement au projet d'orientation	
Descriptif :	Accompagner moralement et physiquement des jeunes dans leur projet d'orientation.
Les besoins :	Au moment où les jeunes doivent remplir leur fiche de vœux les familles et eux-mêmes sont perdus sur les choix de l'orientation scolaire. A leur demande la CSF les accompagne dans leurs démarches.
Le déroulé :	Temps de rencontres et d'échanges avec le jeune et sa famille
Lieu :	Maison de Quartier des Brosses, à la maison de services publique, dans l'espace public
Effectif :	14 jeunes collégiens - 10 conseils à l'orientation—4 accompagnements physiques au CIO
Bilan :	Malgré l'organisation du Forum de la CSF très peu de jeunes du quartier s'y rendent. C'est souvent dans l'urgence que les jeunes se posent les questions de ce que je vais faire à la rentrée prochaine. Les familles aussi ne maîtrisent pas bien ou pas du tout le système scolaire et nous devons les accompagner à mieux comprendre le choix de leurs enfants. Cette action est reconduite autant de fois que nécessaire.

ACTION : Permanence vie quotidienne, consommation	
Descriptif :	Accompagnement personnalisé des adhérents et habitants du quartier.
Les besoins :	Suite aux rencontres informellement des familles et pour mieux répondre à leurs demandes un accueil personnalisé leur est proposé.
Le déroulé :	L'accueil des familles est individuel dans un cadre confidentiel.
Lieu :	Maison de Quartier des Brosses, Angle 9
Effectif :	329 personnes
Bilan :	Bonne fréquentation, bilan positif. Résolution de problématiques liées à la vie quotidienne. Litiges : trésor public, logement, santé, surendettement,

ACTION : Groupe de parent hebdomadaire tous les lundis	
Descriptif :	Échanger avec les parents tous les lundis matin au sein de leur résidence Saint-André.
Les besoins :	Ce temps d'échange a été une demande des habitants pour pouvoir s'exprimer et échanger autour de différentes problématiques.
Le déroulé :	1 fois par semaine. Co-animation avec l'animatrice du centre social.
Lieu :	A la Maison de service Public, résidence Saint-André
Effectif :	8-10 mères de familles souvent accompagnées de leurs enfants en bas âges.
Bilan :	Ce temps permet aux mères de familles de rompre l'isolement et ces temps d'échanges favorisent l'insertion sociale et professionnelle. Beaucoup d'informations liées à l'accès aux droits est dispensés. Des temps de créations de texte avec l'association Blöfiqthéâtre ont permis aux femmes d'écrire des textes et de les transcrire sur différents lieux du quartier.

ACTION : Université Populaire de Parent	
Descriptif :	Permettre aux parents de mener une recherche sur une thématique.
Les besoins :	Mener une réflexion et aboutir à une recherche en collectif.
Le déroulé :	Réunion 1 fois par semaine, afin de terminer l'écrit sur la recherche avec l'aide de l'universitaire.
Lieu :	À la Maison Sociale
Effectif :	10 femmes du quartier
Bilan :	Cette année fut la fin de cette recherche, une présentation aux partenaires a clôturé le travail. La thématique choisie est l'image des quartiers. Un livre est publié par l'ACEEP

ACTION : réunion thématique travail en partenariat	
Descriptif :	Participation de la CSF à différentes réunions partenariales sur le quartier des Brosses. (PRE, Politique de la Ville, Mission Locale)
Les besoins :	Pour permettre une meilleure connaissance des structures et du public la CSF assiste à différentes réunions. La CSF joue le rôle de veille sur le territoire.
Le déroulé :	En fonction des thématiques de réunions
Lieu :	Divers lieux et instances
Effectif :	Plus de 60 rencontres partenariales
Bilan :	Éclairage de différents professionnels sur les situations rencontrées. Information auprès des professionnels

Rapport activité UL CSF Villeurbanne

ACTION : Groupe de parent d'ados 1 fois par mois

Descriptif :	Proposer aux parents du quartier des Brosses, un espace d'échange, de réflexion, autour de la relation parent-adolescent, dans un cadre sécurisant et confidentiel. Renforcer la fonction parentale, lutter contre l'isolement des parents et faciliter la compréhension du fonctionnement adolescent.
Les besoins :	Ce groupe répond aux besoins de prise en compte globale de la famille avec son histoire et son vécu pour l'aider à résoudre ses problèmes.
Le déroulé :	1 fois par mois le premier mardi du mois. Co-animation avec la psychologue du Point Écoute de Villeurbanne et une art- thérapeute pour la médiation artistique.
Lieu :	A la Maison de service Public, résidence Saint-André
Effectif :	8 à 12 familles essentiellement des mères viennent au groupe mais nous ne sommes pas fermés aux pères !
Bilan :	Les thèmes apportés et abordés par les familles sont : la relation ados parents, l'emploi des jeunes, le centre de loisirs, les limites et les représentations culturelles..... Le bijou comme médiation fut très difficile malgré la symbolique, mais la création à partir de perles ne favorisent pas les échanges car cela demande une grande concentration. Modifier en cours d'année l'atelier création.

ACTION : Atelier Jardinage

Descriptif :	Activité jardinage parent-enfant
Les besoins :	Valoriser la place du parent en utilisant le jardinage.
Le déroulé :	Tous les mercredis après midi de mars à octobre. Atelier et animation avec l'association côtés jardin. Et, pendant l'hiver atelier sur les légumes et fruits de saison.
Lieu :	Sur la Parcelle Saint-Pierre Chanel
Effectif :	32 activités 115 adultes, 144 enfants
Bilan :	Participation au travail de la charte des jardiniers à l'échelle de la Ville et aux bonnes pratiques du jardinier avec Viva de Villeurbanne.



Rapport activité de l'AAFP/CSF

L'Association de l'Aide Familiale Populaire (AAFP/CSF) est une composante de la CSF (nationale, régionale et départementale).

L'AAFP/CSF du Rhône créée en 1942 est toujours présente pour l'aide aux familles ayant des difficultés passagères et l'aide aux personnes âgées et handicapées en perte d'autonomie au sein de l'Association ADIAF/SAVARAHM.



**Solidarité,
tout simplement**



Dans le rapport d'activité de l'année 2012, nous vous informons du rapprochement statutaire de l'ADIAF avec une Association d'Aide et Accompagnement de personnes en difficultés d'autonomie L'ADIAF (Association Départementale Interfédérale pour l'Aide Familiale) et le SAVARAHM (Service Auxiliaire de Vie Association Rhône Alpes Handicapés Moteurs) **ont donc fusionnées en Juillet 2013.**

Ce sont 2350 familles ou personnes qui ont été aidées par des professionnelles diplômées (TISF, AVS) pour des motifs de grossesse, naissance, maladie, accompagnement parental, handicap, protection de l'enfance, périnatalité, ainsi ce sont 165 000 heures d'intervention sur les 9 arrondissements de Lyon et les 85 communes du Rhône effectuées par 210 salariés.

Ce sont aussi 560 personnes, jeunes et vieillissantes, accompagnées par le secteur Pôle Age et Handicap de l'association, pour 90 420 heures d'intervention réalisées par des AVS (80 salariés).

L'aide à domicile c'est agir, organiser, revendiquer auprès des Ministères, des Conseils Généraux, de la Protection de l'Enfance, des Caisses d'Assurance maladie, des Caisses d'Allocations Familiales, des Caisses de Retraite pour que les usagers trouvent une réponse à leurs besoins fondamentaux.

La CSF : des revendications...



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 23 juillet 2013

UNE ERREUR QUI VA ALLÉGER LE BUDGET LOGEMENT DE NOMBREUX LOCATAIRES !

La SACVL, bailleur social de la ville de Lyon avait envoyé plus de 150 notifications en juin 2013 à ses locataires de renouvellement de bail avec hausse de loyers à partir de janvier 2014 ! La CSF s'aperçoit d'une erreur dans la notification, le bailleur va alors l'annuler pour tous les locataires !

Le bailleur doit notifier six mois avant la fin du bail, la proposition de renouvellement de bail lors de celui-ci souhaite augmenter le loyer. C'est ce qu'a fait la SACVL en notifiant en juin 2013 à ses locataires une proposition de hausses de loyers.

La vérification de l'application du droit

Interpellée par des locataires, La CSF, association familiale agréée de défense des locataires et des consommateurs qui agit au quotidien avec les familles pour défendre leurs droits, s'aperçoit après vérification de la notification, d'une erreur entre le montant de l'augmentation par an pendant six ans et le montant du loyer au terme des six ans, qui porte un lourd préjudice aux locataires.

Sur la notification de Mme K, locataire d'un T4 de 80 m² à Lyon 5^{ème}, la SACVL mentionne « ce renouvellement s'accompagnera d'une augmentation de 1,45€ du loyer mensuel le 1^{er} janvier de chaque année pendant six années du bail ».

Or, au regard du montant indiqué du loyer au terme des six ans, la proposition correspond à une hausse de 1,45€ par m², ce qui implique une hausse de loyer mensuel de 19,33€ et non de 1,45€ par an, soit une hausse de loyer au terme des six ans de 116,29€ et non de 8,70€ selon cet exemple.

Au regard de ces éléments, la notification s'avère erronée et nulle.

Prise en compte et réparation du préjudice

La SACVL interpellée par la CSF a immédiatement reconnu son erreur et a décidé d'annuler totalement la proposition. Chaque locataire vient de recevoir un courrier les informant de cette annulation.

Dans le cas de Mme K, cette erreur va lui permettre une économie de près de 5000€ en six ans ! Une somme non négligeable dans un contexte de fragilités de nombreuses familles !

LA VIGILANCE DE LA CSF PAYE !

AGISSONS ENSEMBLE POUR DÉFENDRE NOS DROITS !

Contact presse : Lisa LAVAGNE 04.78.14.57.10

La Confédération Syndicale des Familles
Ensemble pour construire l'avenir au service des familles
276, rue Duguesclin - 69003 LYON - ☎ 04.78.14.57.10 - 📠 04.78.14.57.19
@ udcfsf69@la-csf.org 🌐 www.la-csf.org



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 25 novembre 2013

DES LOGEMENTS FLAMBANTS NEUFS MAIS SANS CHAUFFAGE !

A Les locataires de la résidence « Les Amarantes », gérée par le bailleur Grand Lyon Habitat, s'apprêtent à vivre un deuxième hiver sans chauffage.

Depuis sa livraison, en mai 2012, cette résidence composée de deux bâtiments situés au 76, rue Tête d'Or et au 3, rue Barrier dans le 6^{ème} arrondissement de Lyon connaît de lourds dysfonctionnements sur son système de chauffage.

Pourtant, conçu selon les dernières normes environnementales, ce bâtiment bénéficie de deux chaudières collectives gaz à condensation.

Les 52 ménages n'ont jamais vu leur chauffage fonctionner normalement.

Conscient qu'un bâtiment neuf nécessite de nombreux réglages, les locataires ont été patient et ont tant bien que mal passé leur 1^{er} hiver 2012-2013 avec un chauffage partiel.

En Décembre 2012, le bailleur avait même fini par prendre l'initiative de mettre à disposition des convecteurs d'appoint pour les locataires le désirant, en précisant qu'aucune compensation financière ne serait faite pour palier le surcoût d'électricité.

Trop c'est trop !

Cette année encore, la période de chauffe s'annonce chaotique car depuis la mise en service du chauffage (au alentour du 15 Octobre 2013), les locataires connaissent une nouvelle période de froid. D'après l'entreprise et le bailleur les relevés sont corrects (19°c minimum) et la chaufferie fonctionne normalement.

Fatigués d'interpeller les locataires se sont organisés avec la Confédération Syndicale des Familles du Rhône pour faire appel à un huissier. Son constat est sans appel et vient prouver l'absence totale de chauffage chez certains locataires dont les pièces d'habitation ne dépassent pas les 17°c. Des chambres pour enfant atteignent tout juste les 15°c.

Le collectif de locataires CSF n'entend pas en rester là et sera prêt à saisir la justice pour faire reconnaître leur préjudice si Grand Lyon Habitat ne les dédommage pas !

L'UNION FAIT LA FORCE !

Contact presse : Lisa LAVAGNE / Alexandra ARSAC 04.78.14.57.10

La Confédération Syndicale des Familles
Ensemble pour construire l'avenir au service des familles
276, rue Duguesclin - 69003 LYON - ☎ 04.78.14.57.10 - 📠 04.78.14.57.19
@ udcfsf69@la-csf.org 🌐 www.la-csf.org



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 12 novembre 2013

STATUT « KO » RÉSIDENCE REY LORAS A NEUVILLE, LA COLÈRE MONTE DU CÔTÉ DES LOCATAIRES !

Les locataires, de la résidence Rey Loras à Neuville sur Saône, dont le bailleur est ALLIADÉ HABITAT, bailleur social du groupe Amallia, rêvent toujours d'une réhabilitation de leur résidence car dans le fait c'est le statut quo depuis le rejet de l'accord collectif en avril 2013.

Les locataires ont rejetés très majoritairement l'accord collectif soumis par leur bailleur proposant des hausses de loyers moyenne de 42€ et 87€ selon le type de travaux ! Les locataires refusent de payer pour des travaux liés à la vétusté du bâtiment qui date de 1964 ! Suite à ce rejet annoncé par la CSF, les locataires continuent de vivre dans un cadre très dégradé où personne ne veut venir vivre, le nombre de logements vacants le prouve, pendant qu'Alliade Habitat fait analyser les résultats de cet échec par un cabinet d'étude !

Le droit à la sécurité et au bon état du logement

La résidence sur les hauteurs de Neuville/Saône, en quartier CUCS, continue d'être à l'abandon car depuis plus de trois ans que le projet de réhabilitation de la résidence est dans les « tuyaux » plus aucun travaux d'amélioration est entrepris mais uniquement du rafistolage en attendant.... Hors pendant ce temps là, le temps passe, le bâtiment se dégrade, les incivilités et l'insécurité augmentent et la colère monte !

Les locataires souhaitent se faire entendre

Ca n'a que trop duré, les locataires s'organisent pour faire entendre leur voix afin de voir aboutir la réhabilitation de leur résidence au plus vite mais pas à n'importe quel prix ! Les locataires de Rey Loras ne sont pas des locataires de seconde zone, ils ont des droits comme les autres !

Dans le cas d'un T3, l'augmentation de loyer proposée représentait 1171€ par an soit 97€/mois uniquement de hausse de loyer, sans compter la hausse annuelle ! Un coût trop élevé pour les locataires alors que les travaux prévus ne sont ni de confort ni de luxe !

L'UNION FAIT LA FORCE !

Contact presse : Lisa LAVAGNE 04.78.14.57.10

La Confédération Syndicale des Familles
Ensemble pour construire l'avenir au service des familles
276, rue Duguesclin - 69003 LYON - ☎ 04.78.14.57.10 - 📠 04.78.14.57.19
@ udcfsf69@la-csf.org 🌐 www.la-csf.org



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 27 novembre 2013

« L'IMMEUBLE DU CHAOS » SOUHAITE S'ATTAQUER AU PORTE-MONNAIE D'ALLIADÉ !

Depuis plusieurs années, la résidence « Rey Loras » située sur les hauteurs de Neuville/Saône, en quartier CUCS, dont le bailleur est ALLIADÉ HABITAT, doit bénéficier d'une réhabilitation. Malgré un long travail de concertation avec l'association de locataires « Montbrilloud » avec l'accompagnement de la Confédération Syndicale des Familles (La CSF), c'est le statut quo depuis le refus de payer des locataires en avril 2013.

Des hausses de loyers moyenne entre 42€ et 87€ par mois selon le type de travaux ! Les locataires refusent de payer pour des travaux liés à la vétusté de l'immeuble qui date de 1964 ! Suite à ce rejet prévisible et annoncé, le cadre de vie continu de se dégrader où personne ne veut venir vivre ; le nombre de logements vacants le prouve ! Ce qui est inadmissible dans un contexte de crise du logement ! Et, pendant ce temps là, Alliade Habitat analyse les résultats de cet échec par un cabinet d'étude !

Des citoyens pas comme les autres ?

Les locataires veulent manifester leur ras-le-bol, sentiment d'abandon, de laisser pour compte de la part de tous : élus, Neuvilleois, bailleur....

Rassemblement ce jeudi 28 novembre 2013 à 19h30
au local de la CSF de Neuville/Saône (2 rue Rey Loras)

Trop c'est trop !

Depuis plus de trois ans, plus aucuns travaux n'est entrepris seulement du « rafistolage » en attendant la réhabilitation ! Et pendant ce temps là, le temps passe, le bâtiment se dégrade, les incivilités et l'insécurité augmentent et la colère monte ! (Électricité défectueuses, trou dans les sols, volets cassés, absence de lumière...)

Ça n'a que trop duré, les locataires n'attendent pas un drame pour lancer leur cri d'alerte, et se faire entendre ! La concertation a trop duré, les locataires passent à l'action !

Les locataires n'entendent pas en rester là et s'organisent pour saisir la justice et demander la consignment de leur loyer !

L'UNION FAIT LA FORCE !

Contact presse : Lisa LAVAGNE 04.78.14.57.10

La Confédération Syndicale des Familles
Ensemble pour construire l'avenir au service des familles
276, rue Duguesclin - 69003 LYON - ☎ 04.78.14.57.10 - 📠 04.78.14.57.19
@ udcfsf69@la-csf.org 🌐 www.la-csf.org



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 10 Décembre 2013

« FORUM DES METIERS ET DES FORMATIONS DE LA CSF »

Un rendez-vous incontournable avant les premiers choix d'orientation
 Trouver son orientation c'est possible
 Des professionnels à votre écoute
 Rendez-vous au forum des métiers et des formations de la CSF le

Samedi 14 décembre 2013

9h/17h à la salle des Fêtes de la Garenne, Lyon 5ème
 60, avenue C.Eisenhower – Bus 21-24b arrêt Les Battières

La Confédération Syndicale des Familles organise pour la 26ème édition un forum des métiers et des formations.

Cet événement qui aura lieu le 14 décembre prochain, rassemble plus de 40 exposants divers : Centre de formation, Lycée professionnel, école de production... réunis ce jour dans un même objectif : accompagner et proposer leurs diplômés aux jeunes en recherche d'orientation.

Pour l'édition 2013, la CSF propose de valoriser vos compétences avec les conseils de la mission locale de Lyon notamment à partir de vos CV et lettres de motivations, indispensable pour une recherche de stage, d'entreprise ou d'emploi.

Les jeunes sont donc invités avec leurs familles, à cette journée afin d'échanger avec des professionnels, conseillers, professeurs, mais aussi jeunes en formation sur leurs diplômes pour avoir un métier en poche ! La diversité des professionnels présents permettra d'aborder de nombreux sujets : la diversité des parcours pour préparer un diplôme professionnel, la diversité des Baccalauréats, le statut, les modalités d'admission, les bourses....

Un espace dédié à l'information sur l'orientation vous permettra d'avoir un entretien individuel sur les études, diplômes, concours, professions avec des conseillers d'orientation Psychologue des CIO du Rhône afin d'accompagner les jeunes dans leurs projets scolaires et professionnels.

En plus, un guide pratique de l'orientation sera offert aux familles pour leur permettre de disposer d'une véritable boîte à outils pour une orientation réussie !

Contact presse : Lisa LAVAGNE 04.78.14.57.10

La Confédération Syndicale des Familles
 Ensemble pour construire l'avenir au service des familles
 276, rue Duguesclin - 69003 LYON - ☎ 04.78.14.57.10 - 📠 04.78.14.57.19
 @ udcsf69@la-csf.org 🌐 www.la-csf.org



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 30 Septembre 2013

ALLIADE HABITAT SE MET (ENFIN) EN CONFORMITE AVEC LA LOI !

ALLIADE HABITAT, bailleur social du groupe Amalia se met en conformité avec la loi en s'engageant auprès de la CSF à ne plus récupérer les factures liées à la télalarme !

La télalarme, c'est-à-dire la ligne de téléphone entre la cabine d'ascenseur et un service d'intervention fait partie de la liste des travaux obligatoires de mise en sécurité des ascenseurs. Tous les ascenseurs devront bénéficier de cette nouvelle disposition au plus tard d'ici le 3 juillet 2014.

Une charge non récupérable

Les dépenses relatives à cette ligne téléphonique ne figurent pas dans la liste des charges récupérables sur les locataires suivant le décret du 26 Août 1987. Pourtant, après la vérification des charges sur une résidence, la CSF a pointé que le bailleur ne respectait pas la loi considérant qu'il s'agissait d'un service rendu.

Le bailleur se met en conformité avec la loi

Après interpellation, mise en demeure, saisine de la Commission Départementale de Conciliation (CDC) qui a donné raison aux locataires et menace de saisir le tribunal, le bailleur vient de notifier à la CSF sa décision de modification de ses pratiques sur l'ensemble de son patrimoine.

Dans le cas de la résidence de la plaine de vie à Albigny/Saône, les locataires vont être remboursés de 2214€ !

LA VIGILANCE DE LA CSF PAYE !

AGISSONS ENSEMBLE POUR DEFENDRE NOS DROITS !

Contact presse : Lisa LAVAGNE 04.78.14.57.10

La Confédération Syndicale des Familles
 Ensemble pour construire l'avenir au service des familles
 276, rue Duguesclin - 69003 LYON - ☎ 04.78.14.57.10 - 📠 04.78.14.57.19
 @ udcsf69@la-csf.org 🌐 www.la-csf.org

La communication

Lancement du BLOG de l'UD en 2013 avant le site internet qui verra le jour en 2014 :

www.csf69.wordpress.com

- + de 1700 visiteurs depuis sa mise en service en mars 2013
- Prés de 300 visiteurs en décembre au moment du forum des métiers et des formations
- Une visibilité sur internet de mieux en mieux référencé
- 111 articles publiés

Mais aussi un compte Facebook et Twitter @CSF_69

Développement du Flashcode sur nos outils de communication

Un moyen de diffusion importante notamment des actions locales qui permet de mutualiser des actions et des outils.

Rapport d'orientation

L'année 2014, sera l'année des locataires HLM mais aussi de la CSF car c'est un moment important pour notre mouvement. La CSF souhaite faire de ces élections un événement et un temps fort de vie démocratique et de débat dans nos quartiers. Le taux de participation aux précédents scrutins en 2010, avoisinait 17% alors que la moyenne nationale est de 25%. La participation est donc très faible alors que seul les représentants des locataires sont élus au sein d'un CA, tous les autres membres sont désignés ! La voix des locataires est donc d'autant plus légitime et importante à faire valoir.

ET en plus ce sont souvent des femmes locataires élues alors que la plupart des CA sont composés majoritairement d'hommes ! L'enjeu est donc de convaincre les locataires de l'importance de leur vote. Une meilleure participation en 2014 serait un signal fort adressé à la fois aux bailleurs sociaux et aux pouvoirs publics, ainsi qu'une manière de renforcer la légitimité des élus des locataires.

En reconnaissant aux représentants des locataires un pouvoir décisionnel, les élections contribuent au nécessaire rééquilibrage des rapports

locatifs. Elles permettent de reconnaître que les usagers du parc social ne sont pas réductibles à de simples « clients ». Ils ont bien vocation à être des acteurs à part entière de l'action publique en faveur d'un habitat de qualité et d'un « mieux vivre ensemble ». Le droit à un logement de qualité pour tous reste **un droit fondamental, au même titre que le droit à un travail, à la santé ou à l'éducation**. Intéresser les locataires à la vie de leur immeuble et de leur quartier est pour la CSF un défi majeur, car chacun sait que le logement n'est pas un bien comme un autre.

Lors des dernières élections en 2010, la CSF du Rhône a présenté 60 candidats au sein de 9 listes et a obtenu 9 élus et 29 listes au sein de la Région Rhône Alpes avec 33 élus. Nous avons besoin de nous maintenir là où nous étions et nous faisons le souhait de nous implanter chez de nouveaux bailleurs, notamment Batigère, Sollar, ICF, Erilia.

ÉLECTIONS HLM 2014
Représenter les locataires auprès des bailleurs sociaux, des élus de La CSF le font déjà, pourquoi pas vous ?

Soyez candidat avec La CSF
 Maîtrisez les coûts et passez sur les choix des bailleurs sociaux : loyers, charges, travaux, services.

Pour être candidat sur une liste de La CSF
 Il faut avoir plus de 18 ans, être locataire, français ou étranger
 Écrire à hlm2014@la-csf.org en indiquant vos noms, adresse et téléphone.
 Un représentant local de La CSF vous contactera.

Une force pour
la CSF
 Confédération Syndicale des Familles

Élections HLM 2014
 La Confédération Syndicale des Familles est une association familiale qui défend les locataires et agit pour l'égalité des droits et pour le vivre ensemble.

La CSF vous accompagne dans vos fonctions et vous soutient, en cas de besoin (réduction de courriers, conseil juridique, médiation).

La CSF vous propose régulièrement des formations pour vous aider à bien défendre les locataires.

PRÉSENTEZ-VOUS ! www.la-csf.org

Université populaire sur le logement

A l'occasion des élections HLM qui auront lieu entre le 15 novembre et 15 décembre 2014, organisé une université populaire avec les locataires HLM est l'occasion de présenter ensemble nos réflexions, interrogations, étude menées à partir des questions du quotidien des locataires.

Ce temps fort sera également l'occasion de présenter les candidats CSF de chaque bailleur avant les élections HLM. Ce temps fort aura lieu le 25 octobre 2014.



Soutien de la vie associative et participation citoyenne

Après avoir adopté son projet associatif national et départemental, il devient indispensable que chaque structure locale CSF engage ce travail d'écriture d'autant plus dans ce contexte, où le Grand Lyon va devenir la première Métropole mais aussi de restriction budgétaire.

La CSF principalement implantée dans les quartiers politique de la ville et d'habitat social risque, si une réflexion au niveau départemental n'est pas engagée, de voir diminuer ses forces salariées et ainsi l'activité de la CSF sur le terrain alors que les familles ont encore plus besoin de leur syndicat de quartier.

Ce travail exige un renforcement de la gouvernance de l'UD.

La CSF de Villeurbanne risque de voir son activité cesser sur le quartier des Brosses suite à la fin de la convention adulte relais entre la CSF et l'Etat. C'est pourquoi, l'UD doit alors redéfinir ses missions en lien avec ses structures locales en réponse aux besoins des familles sur les quartiers.

L'activité de la CSF ne pourra se maintenir sur certains secteurs sans un rapprochement voir une fusion avec les associations/comités de locataires d'une même commune ou arrondissement.

L'union fait la force, ce slogan doit aussi s'appliquer entre structures pour construire ensemble l'avenir au service des familles !

Forum des métiers et des formations

Une action que les structures CSF souhaitent voir maintenue et évoluée.

Un groupe de travail renforcé pour la préparation de cette action s'est réuni à plusieurs reprises en ce début d'année pour

faire le bilan du dernier forum et réfléchir aux perspectives à développer en lien avec l'Inspection Académique et les établissements scolaires.

Cette action devrait se dérouler le samedi

13 décembre 2014.
Le lieu reste encore à définir.

Projet d'actions

- Mettre en place des espaces d'accueil familles sur les quartiers : avec pour objet de traiter les litiges individuels des familles et organiser des carrefours VQ.
- Renforcer les actions avec les locataires : groupe de travail encombrants, vétusté.
- Développer des actions pour renforcer le vivre ensemble sur les quartiers.
- Développer notre communication notamment avec la création d'un site internet départemental avec des espaces collaboratifs.



ANNEXES

LISTE REPRESENTATIONS 2013 (en gras les nouveaux mandats 2013)

OPH GRAND LYON HABITAT	Thérèse BRUN	Lyon 5ème
SEM SACVL	Sylvain BENOIT	Lyon 9ème
OPH OPAC DU RHONE	Camille DESSERTINE	Villefranche
OPH VILLEURBANNE EST HABITAT	Isabelle GIL	Villeurbanne
EPL ALLIADE	Jeanne LE BON	Francheville
EPL HMF	Cécile REYNIER	St Foy les Lyon
EPL HBVS	Jeanine CINY Louis GRANJON	Villefranche
SEM SVU	Gilles DUGRAND	Villeurbanne
ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement)	Thérèse BRUN	Lyon 5ème
CCSPL (Commission consultative des Services Publics Locaux) Grand Lyon	Hubert CHAPUS	Caluire
CDC (Commission Départementale de Conciliation)	H.CHAPUS I. ROSTAING-TAYARD K.DEMYANENKO / L.LAVAGNE	Caluire Savigny Lyon 7 Lyon 3
CLAH (Commission Locale D'Aménagement de l'Habitat)	André REVOLLON	Décines
COMED (Commission Médiation DALO)	Hubert CHAPUS	Caluire
SECTEUR FAMILLE SANTE	Représentants actuels	Secteur
ADIAF / SAVARAHM (association Départementale Interfédérale pour l'aide Familiale)	Françoise LERY Claude GOMBAULT	Lyon 3 Caluire
Hôpital de Neuville et Fontaines	Eva ARTETA-CRISTIN Geneviève MARGERY	Neuville
Hôpital St Jean de Dieu	Claude GOMBAULT	Caluire
Clinique Champvert	jean-Pierre OTTAVIANI	Lyon 9
Clinique du Tonkin	Isabelle GIL	villeurbanne
Antenne Ambulatoire	Pierre LIMAT	Lyon 5ème
Conseil Départemental de la jeunesse des sports et de la vie associative (CDSVA)	Henri CRESTON	Lyon 6
Hôpital La Fougeraie	Claude GOMBAULT	Caluire
Hôpital L'Arbresle	Simone STECK	L'Arbresle
UDAF	Claude GOMBAULT Jean-Pierre OTTAVIANI	Caluire Lyon 9e
Centre Social de Francheville	Daniel PAGE	Francheville
Centre social de Rillieux la pape	Catherine MEUNIER	Rillieux
Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Villeurbanne, Sathonay, Francheville	Françoise AUDOUARD Martine HERMANN Jeanne LE BON	Villeurbanne Caluire Francheville

Renouvellement en cours des représentations au sein des CCAS
Présentation de candidatures CSF notamment à Villeurbanne, Francheville, Neuville,
Villefranche, Rillieux la pape, Décines, Caluire

Bilan mandat CLAH (Commission Locale d'Amélioration de l'Habitat)

L'Agence nationale de l'habitat (ANAH) est une agence d'état créée en 1974, placée sous la double tutelle des ministres des finances et du logement.

Elle accorde notamment des subventions aux propriétaires occupants modestes, aux propriétaires bailleurs de logements locatifs et aux copropriétaires pour favoriser :

*La rénovation du parc de logements privés anciens

*Le développement du parc locatif privé à vocation sociale

Le préfet du département est le délégué de l'agence pour le département.

Dans le Rhône, le Grand Lyon est délégataire des aides à la pierre depuis 2006 sur son territoire.

A chaque rencontre se tient donc successivement la commission locale du Grand Lyon, puis la commission départementale pour le reste du territoire avec bien sûr des éléments communs aux 2 commissions.

Les priorités d'action pour le département du Rhône sont les suivantes :

* Traitement de l'habitat indigne et dégradé

* Rénovation thermique des logements et la lutte contre la précarité énergétique des occupants

• Réhabilitation de copropriétés en difficulté* Accompagnement des personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie pour l'adaptation de leur logement

• Le développement de l'offre locative sociale

En 2013, dans le département du Rhône :

728 logements ont bénéficiés des aides de l'Anah pour la réalisation de travaux :

Pour le Grand Lyon le montant des aides de l'Anah est de 6,2 Md'€ (+23% par rapport à 2012)

Pour le reste du département le montant des aides de l'Anah est de 2,5Md'€ (+11% par rapport à 2012)

440 logements ont bénéficiés d'une prime ASE (Aide de Solidarité Ecologi-

que) pour 1,7Md'€ (0,2Md'€ en 2012)

A ces commissions, nous sommes consulté sur :

*le programme d'actions établi par le délégué ou le délégataire.

*Le rapport annuel d'activité établi par le délégué ou le délégataire.

*Toutes conventions intéressant l'amélioration de l'habitat et engageant l'agence.

*Les demandes de subvention, pour lesquelles le règlement intérieur prévoit que l'avis de la commission est requis

*Les décisions de retraits et de reversement des aides et les recours gracieux

La commission se réunit environ tous les 3 mois

André REVOLLON

Bilan mandat CRUQPC — Hôpital de Neuville

(Commission de la Relation avec les Usagers et de la Qualité de la Prise en Charge)

Missions / objectifs au cours de l'année :

Examens des plaintes écrites ou orales

Pour l'année 2013, travail sur la distribution du livret d'accueil et sur les questionnaires de sortie, visant essentiellement à améliorer la qualité de l'information du patient et de sa famille sur le fonctionnement de l'établissement dès son entrée. La présence des représentants des usagers est indiqué dans le livret d'accueil.

Bilan de l'année 2013 :

Lors de la rencontre CRUQPC : Examen du bilan de l'enquête de satisfaction effectuée d'après le retour des questionnaires remis aux familles et des plaintes écrites et orales.

Etude de l'enquête de satisfaction des patients et résidents pour l'année 2013.

ACCREDITATION : L'Etablissement a fait l'objet d'une CERTIFICATION V2010 en janvier 2013 pour l'E-PHAD. Les représentants des usagers sont convoqués interrogés et entendus par les enquêteurs .

L'établissement a obtenu un A avec 1 réserve et 2 recommandations.

Points positifs :

Les réponses aux questionnaires sont en hausse, les résultats obtenus sont très satisfaisants :

SSR : taux de retour des questionnaires : 53.33 % taux de satisfaction variant de 89 % (qualité des repas) à 99 % (accueil au bureau des entrées)

EHPAD : taux de retour des questionnaires : 37 % taux de satisfaction variant de 71 % (qualité des repas) 56 % (participation aux ani-

mations) 86 % (informations sur les traitements) 99 % (accueil au bureau des entrées)

SSIAD : taux de retour des questionnaires : 69 % taux de satisfaction variant de 48 % (présence d'une auxiliaire de vie) à 99 % (organisation de la prise en charge)

Les points en baisse sont examinés tout particulièrement avec une recherche de causes et des propositions d'actions en vue d'une amélioration pour 2014 sont retenues. Pour les plaintes, une réponse est faite aux lettres des familles, par l'établissement, dans les 12 jours. **Orientation pour l'année 2014** : Soins tout particulier aux questionnaires remis et remplis par les patients et les familles ; Enquête sur la baisse de la qualité des repas.

Eva ARTETA

ECHO DE LA CSF DANS LA PRESSE...

Tous les articles à consulter sur le Blog

CAULURE-ET-CUIRE

Les locataires de Jean-Désiré-Trait inquiets du délitement du bâtiment

Remblay. Plusieurs habitants s'inquiètent, provoquant un délitement de plus en plus inquiétant. Les habitants qui possèdent des appartements de réhabilitation, commencent à rapporter l'ensemble de la résidence.

Il y a eu à Caulures-et-Cuire, des travaux de réhabilitation de la résidence Jean-Désiré-Trait. Les habitants qui possèdent des appartements de réhabilitation, commencent à rapporter l'ensemble de la résidence. Les travaux ont été réalisés par la société Grand Lyon Habitat. Les habitants qui possèdent des appartements de réhabilitation, commencent à rapporter l'ensemble de la résidence. Les travaux ont été réalisés par la société Grand Lyon Habitat.

Reste à occuper des logements pour boucler le chantier de réhabilitation

« Nous ne sommes pas des chiens comme les autres », ont déclaré les habitants de la résidence Jean-Désiré-Trait. Ils ont exprimé leur inquiétude face à l'état de délabrement du bâtiment. Les habitants qui possèdent des appartements de réhabilitation, commencent à rapporter l'ensemble de la résidence. Les travaux ont été réalisés par la société Grand Lyon Habitat.

VAL DE SAONE | Neuville

Plaine de vie : Alliadé rembourse plus de 2 000 euros aux locataires

Logement. L'installation d'un système de télésurveillance dans les ascenseurs avait été facturée à la charge des locataires.

Le prochain avis d'échéance sera sans doute celui de la Plaine de vie, à Alliadé-sur-Saône. Les locataires de la Plaine de vie, à Alliadé-sur-Saône, ont obtenu le remboursement de 2 234 euros pour la mise en place d'un service de télésurveillance dans les ascenseurs. Le système a été installé en 2011, raconte Alexandra Arzac, chargée d'accompagner les comités de locataires.

Remboursés d'ici la fin de l'année

« Nous sommes très satisfaits de la qualité de la résidence, alliadé a suivi l'exemple de la commission qui indique que ce système ne pouvait pas être complété dans la charge des locataires, indique-t-on à Alliadé Habitat. Nous allons donc appliquer ces recommandations. Le bailleur s'engage à faire apparaître le remboursement sur l'avis d'échéance des locataires d'ici la fin de l'année. Ce sont au total une quarantaine de locataires qui seront concernés par le remboursement, seuls trois immeubles sur les sept étant équipés d'ascenseurs. Le remboursement des 2 234 euros correspond aux charges payées par ces locataires en 2011 et 2012, précise Danielle Varcit, vice-présidente de l'association Plaine de vie. Pour nous, la télésurveillance n'est pas un élément à la charge du bailleur. Après avoir estimé que l'installation de la télésurveillance n'était pas de l'entretien des locaux qui rentrent

NEUILLE-SUR-SAONE

La très longue attente des locataires

Grange. La concertation pour rénover les 97 appartements grés par Alliadé Habitat dure depuis plus de trois ans. Les locataires sont inquiets.

« Nous ne sommes pas des chiens comme les autres », ont déclaré les habitants de la résidence Jean-Désiré-Trait. Ils ont exprimé leur inquiétude face à l'état de délabrement du bâtiment. Les habitants qui possèdent des appartements de réhabilitation, commencent à rapporter l'ensemble de la résidence. Les travaux ont été réalisés par la société Grand Lyon Habitat.

VAL DE SAONE | le 17/12/13

Neuville

Réhabilitation du 60 rue Rey-Loras : le nouveau projet sur la bonne voie

Social. Après trois ans de négociation, les représentants des locataires s'estiment satisfaits du nouveau projet présenté par le bailleur social.

« Nous sommes très satisfaits de la qualité de la résidence, alliadé a suivi l'exemple de la commission qui indique que ce système ne pouvait pas être complété dans la charge des locataires, indique-t-on à Alliadé Habitat. Nous allons donc appliquer ces recommandations. Le bailleur s'engage à faire apparaître le remboursement sur l'avis d'échéance des locataires d'ici la fin de l'année. Ce sont au total une quarantaine de locataires qui seront concernés par le remboursement, seuls trois immeubles sur les sept étant équipés d'ascenseurs. Le remboursement des 2 234 euros correspond aux charges payées par ces locataires en 2011 et 2012, précise Danielle Varcit, vice-présidente de l'association Plaine de vie. Pour nous, la télésurveillance n'est pas un élément à la charge du bailleur. Après avoir estimé que l'installation de la télésurveillance n'était pas de l'entretien des locaux qui rentrent

VAL DE SAONE | le 17/12/13

Neuville

Réhabilitation du 60 rue Rey-Loras : le nouveau projet sur la bonne voie

« Nous sommes très satisfaits de la qualité de la résidence, alliadé a suivi l'exemple de la commission qui indique que ce système ne pouvait pas être complété dans la charge des locataires, indique-t-on à Alliadé Habitat. Nous allons donc appliquer ces recommandations. Le bailleur s'engage à faire apparaître le remboursement sur l'avis d'échéance des locataires d'ici la fin de l'année. Ce sont au total une quarantaine de locataires qui seront concernés par le remboursement, seuls trois immeubles sur les sept étant équipés d'ascenseurs. Le remboursement des 2 234 euros correspond aux charges payées par ces locataires en 2011 et 2012, précise Danielle Varcit, vice-présidente de l'association Plaine de vie. Pour nous, la télésurveillance n'est pas un élément à la charge du bailleur. Après avoir estimé que l'installation de la télésurveillance n'était pas de l'entretien des locaux qui rentrent

ALLIADÉ-SUR-SAONE

Surtension rue Lenôtre : les dédommagements tardent

Courcouronnes. Après l'épisode de surtension fatal à de multiples appareils électroménagers d'une trentaine de familles habitant rue Lenôtre, les derniers dédommagements tardent. L'occupation de l'habitat est un problème de concertation à ERDF Lyon Métropole.

« Nous sommes très satisfaits de la qualité de la résidence, alliadé a suivi l'exemple de la commission qui indique que ce système ne pouvait pas être complété dans la charge des locataires, indique-t-on à Alliadé Habitat. Nous allons donc appliquer ces recommandations. Le bailleur s'engage à faire apparaître le remboursement sur l'avis d'échéance des locataires d'ici la fin de l'année. Ce sont au total une quarantaine de locataires qui seront concernés par le remboursement, seuls trois immeubles sur les sept étant équipés d'ascenseurs. Le remboursement des 2 234 euros correspond aux charges payées par ces locataires en 2011 et 2012, précise Danielle Varcit, vice-présidente de l'association Plaine de vie. Pour nous, la télésurveillance n'est pas un élément à la charge du bailleur. Après avoir estimé que l'installation de la télésurveillance n'était pas de l'entretien des locaux qui rentrent

VAL DE SAONE | le 17/12/13

Neuville

Réhabilitation du 60 rue Rey-Loras : le nouveau projet sur la bonne voie

« Nous sommes très satisfaits de la qualité de la résidence, alliadé a suivi l'exemple de la commission qui indique que ce système ne pouvait pas être complété dans la charge des locataires, indique-t-on à Alliadé Habitat. Nous allons donc appliquer ces recommandations. Le bailleur s'engage à faire apparaître le remboursement sur l'avis d'échéance des locataires d'ici la fin de l'année. Ce sont au total une quarantaine de locataires qui seront concernés par le remboursement, seuls trois immeubles sur les sept étant équipés d'ascenseurs. Le remboursement des 2 234 euros correspond aux charges payées par ces locataires en 2011 et 2012, précise Danielle Varcit, vice-présidente de l'association Plaine de vie. Pour nous, la télésurveillance n'est pas un élément à la charge du bailleur. Après avoir estimé que l'installation de la télésurveillance n'était pas de l'entretien des locaux qui rentrent

VAL DE SAONE | le 17/12/13

Neuville

Réhabilitation du 60 rue Rey-Loras : le nouveau projet sur la bonne voie

« Nous sommes très satisfaits de la qualité de la résidence, alliadé a suivi l'exemple de la commission qui indique que ce système ne pouvait pas être complété dans la charge des locataires, indique-t-on à Alliadé Habitat. Nous allons donc appliquer ces recommandations. Le bailleur s'engage à faire apparaître le remboursement sur l'avis d'échéance des locataires d'ici la fin de l'année. Ce sont au total une quarantaine de locataires qui seront concernés par le remboursement, seuls trois immeubles sur les sept étant équipés d'ascenseurs. Le remboursement des 2 234 euros correspond aux charges payées par ces locataires en 2011 et 2012, précise Danielle Varcit, vice-présidente de l'association Plaine de vie. Pour nous, la télésurveillance n'est pas un élément à la charge du bailleur. Après avoir estimé que l'installation de la télésurveillance n'était pas de l'entretien des locaux qui rentrent

ALLIADÉ-SUR-SAONE

ERDF : « Pas question de se dédouaner »

Courcouronnes. ERDF ne veut pas se dédouaner de la surtension qui a causé des dommages matériels à de nombreuses familles habitant rue Lenôtre.

« Nous sommes très satisfaits de la qualité de la résidence, alliadé a suivi l'exemple de la commission qui indique que ce système ne pouvait pas être complété dans la charge des locataires, indique-t-on à Alliadé Habitat. Nous allons donc appliquer ces recommandations. Le bailleur s'engage à faire apparaître le remboursement sur l'avis d'échéance des locataires d'ici la fin de l'année. Ce sont au total une quarantaine de locataires qui seront concernés par le remboursement, seuls trois immeubles sur les sept étant équipés d'ascenseurs. Le remboursement des 2 234 euros correspond aux charges payées par ces locataires en 2011 et 2012, précise Danielle Varcit, vice-présidente de l'association Plaine de vie. Pour nous, la télésurveillance n'est pas un élément à la charge du bailleur. Après avoir estimé que l'installation de la télésurveillance n'était pas de l'entretien des locaux qui rentrent

VAL DE SAONE | le 17/12/13

Neuville

Des locataires des Amarantes se plaignent du chauffage

Logement. Pour éviter de passer des heures dans un froid glacial, les locataires des Amarantes se plaignent du chauffage.

« Nous sommes très satisfaits de la qualité de la résidence, alliadé a suivi l'exemple de la commission qui indique que ce système ne pouvait pas être complété dans la charge des locataires, indique-t-on à Alliadé Habitat. Nous allons donc appliquer ces recommandations. Le bailleur s'engage à faire apparaître le remboursement sur l'avis d'échéance des locataires d'ici la fin de l'année. Ce sont au total une quarantaine de locataires qui seront concernés par le remboursement, seuls trois immeubles sur les sept étant équipés d'ascenseurs. Le remboursement des 2 234 euros correspond aux charges payées par ces locataires en 2011 et 2012, précise Danielle Varcit, vice-présidente de l'association Plaine de vie. Pour nous, la télésurveillance n'est pas un élément à la charge du bailleur. Après avoir estimé que l'installation de la télésurveillance n'était pas de l'entretien des locaux qui rentrent

ALLIADÉ-SUR-SAONE

Surtension rue Lenôtre : premières indemnités d'ici la fin de semaine ?

Vin. Si tout va bien, les premiers chèques devraient parvenir dans les boîtes aux lettres des habitants concernés, en attendant une évaluation plus globale des dégâts.

« Nous sommes très satisfaits de la qualité de la résidence, alliadé a suivi l'exemple de la commission qui indique que ce système ne pouvait pas être complété dans la charge des locataires, indique-t-on à Alliadé Habitat. Nous allons donc appliquer ces recommandations. Le bailleur s'engage à faire apparaître le remboursement sur l'avis d'échéance des locataires d'ici la fin de l'année. Ce sont au total une quarantaine de locataires qui seront concernés par le remboursement, seuls trois immeubles sur les sept étant équipés d'ascenseurs. Le remboursement des 2 234 euros correspond aux charges payées par ces locataires en 2011 et 2012, précise Danielle Varcit, vice-présidente de l'association Plaine de vie. Pour nous, la télésurveillance n'est pas un élément à la charge du bailleur. Après avoir estimé que l'installation de la télésurveillance n'était pas de l'entretien des locaux qui rentrent

ALLIADÉ-SUR-SAONE

Des décisions prises

Logement. Des décisions ont été prises concernant le chauffage des Amarantes.

« Nous sommes très satisfaits de la qualité de la résidence, alliadé a suivi l'exemple de la commission qui indique que ce système ne pouvait pas être complété dans la charge des locataires, indique-t-on à Alliadé Habitat. Nous allons donc appliquer ces recommandations. Le bailleur s'engage à faire apparaître le remboursement sur l'avis d'échéance des locataires d'ici la fin de l'année. Ce sont au total une quarantaine de locataires qui seront concernés par le remboursement, seuls trois immeubles sur les sept étant équipés d'ascenseurs. Le remboursement des 2 234 euros correspond aux charges payées par ces locataires en 2011 et 2012, précise Danielle Varcit, vice-présidente de l'association Plaine de vie. Pour nous, la télésurveillance n'est pas un élément à la charge du bailleur. Après avoir estimé que l'installation de la télésurveillance n'était pas de l'entretien des locaux qui rentrent

VAL DE SAONE | le 17/12/13

Neuville

La position de Grand Lyon Habitat

Logement. Grand Lyon Habitat explique sa position concernant le chauffage des Amarantes.

« Nous sommes très satisfaits de la qualité de la résidence, alliadé a suivi l'exemple de la commission qui indique que ce système ne pouvait pas être complété dans la charge des locataires, indique-t-on à Alliadé Habitat. Nous allons donc appliquer ces recommandations. Le bailleur s'engage à faire apparaître le remboursement sur l'avis d'échéance des locataires d'ici la fin de l'année. Ce sont au total une quarantaine de locataires qui seront concernés par le remboursement, seuls trois immeubles sur les sept étant équipés d'ascenseurs. Le remboursement des 2 234 euros correspond aux charges payées par ces locataires en 2011 et 2012, précise Danielle Varcit, vice-présidente de l'association Plaine de vie. Pour nous, la télésurveillance n'est pas un élément à la charge du bailleur. Après avoir estimé que l'installation de la télésurveillance n'était pas de l'entretien des locaux qui rentrent

ALLIADÉ-SUR-SAONE

Des décisions prises

Logement. Des décisions ont été prises concernant le chauffage des Amarantes.

« Nous sommes très satisfaits de la qualité de la résidence, alliadé a suivi l'exemple de la commission qui indique que ce système ne pouvait pas être complété dans la charge des locataires, indique-t-on à Alliadé Habitat. Nous allons donc appliquer ces recommandations. Le bailleur s'engage à faire apparaître le remboursement sur l'avis d'échéance des locataires d'ici la fin de l'année. Ce sont au total une quarantaine de locataires qui seront concernés par le remboursement, seuls trois immeubles sur les sept étant équipés d'ascenseurs. Le remboursement des 2 234 euros correspond aux charges payées par ces locataires en 2011 et 2012, précise Danielle Varcit, vice-présidente de l'association Plaine de vie. Pour nous, la télésurveillance n'est pas un élément à la charge du bailleur. Après avoir estimé que l'installation de la télésurveillance n'était pas de l'entretien des locaux qui rentrent

La Confédération Syndicale des Familles Union Départementale du Rhône

276, rue Duguesclin
69003 LYON

Téléphone : 04.78.14.57.10
Télécopie : 04.78.14.57.19
Messagerie : udcsf69@la-csf.org



*Ensemble pour construire
l'avenir au service des
familles*

Coordonnées CSF locales

Union locale CSF de Neuville
2 rue Rey Loras 69250 Neuville
04.72.08.94.18 / 06.21.47.18.22
csfneuville@yahoo.fr

Union locale CSF de Caluire
43, rue Nuzilly
69300 Caluire
04.72.07.80.27

Union locale CSF de Décines
Place Henri Barbusse
69150 Décines
04.78.49.87.97
csf-decines@orange.fr

Union locale CSF de Rillieux
1, Bld Delattre de Tassigny
69140 Rillieux la pape
04.26.65.62.71
csful140@numericable.fr

Union locale CSF de Villeurbanne
Maison de Quartier des Brosses
41 rue Nicolas Garnier
69100 Villeurbanne
06.98.83.23.00
ulcsfvilleurbanne@live.fr

Union Locale CSF de Francheville
24, clos des coquilles
69340 Francheville
04.72.32.21.56

Union Locale de Lyon 5ème
38, rue Soeur Janin
Sous le 38 69005 Lyon
04.72.57.85.63
csfchampvert@orange.fr

Union locale CSF de Villefranche
322, rue des Remparts
69400 Villefranche
06.42.51.83.76

Union locale CSF Vénissieux
20, rue Joannes Vallet
69200 Vénissieux
04.78.75.00.84

Section Locale CSF Lyon 1er/4ème
Annexe du Centre social Grand 'cote
5, rue Jean batipste Say
69001 LYON
csfcroix-rousse@laposte.net

Section locale CSF 3ème/6ème/7ème
276, rue Duguesclin 69003 Lyon
04.78.14.57.10
udcsf69@la-csf.org



La CSF du Rhône
sur Facebook et
Twitter
[@CSF_69](https://twitter.com/CSF_69)



web